

Sommaire

| | |
|--|--------------------|
| Le mot du maire | page 3 |
| Quoi de neuf à la mairie ? | page 4 |
| Budget communal 2021 | page 5 |
| Les réalisations en 2021 et les projets 2022 | page 6 |
| Connaissez-vous bien votre commune ? | page 7 |
| SICTOM - Infos pratiques | page 8 |
| SICTOM - Encombrants– Epaves | page 9 |
| Recettes zéro déchets | page 10 |
| Le SIVOM | page 11 |
| Les associations | pages 12, 13 et 14 |
| Le Centre Social « La Farandole » | pages 15 et 16 |
| Le C.C.A.S. et le R.P.I. | page 17 |
| La Vie Paroissiale | page 18 |
| Etat civil 2021 | page 19 |
| En bref | page 20 |
| Internet et Informatique | page 21 |
| Les conseils du C.A.U.E. | page 22 |
| Pour vous divertir!! | pages 23,24 et 25 |
| Les entreprises de la commune | page 26 |
| Numéros utiles | page 27 |

Reprographie : Ets Neuville à Digoin

Directrice de publication : Solène Carignant—Maire

Rédaction : Conseil Municipal d'Avrilly

Chers Avrilloises, Chers Avrillois,

Avant toute chose, je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2022. Le contexte sanitaire fait que cette année encore nous n'avons pas pu nous réunir pour nous souhaiter de vive voix une bonne année, mais qu'à cela ne tienne, des occasions nous en trouverons d'autres. Après la tempête, revient toujours le soleil.

Durant cette année écoulée, j'ai beaucoup apprécié les échanges que nous avons pu avoir. Avec l'équipe municipale, nous avons essayé de créer de nouveaux événements qui nous ont permis de passer du temps ensemble, de partager et de créer une petite animation dans le village. Je tiens à remercier sincèrement Gilbert Gros qui s'est largement impliqué pour nous sensibiliser à la réduction des déchets et au compostage, un thème qui me tient particulièrement à cœur. Merci également aux habitants qui ont répondu présent. C'était un plaisir de ressentir cet esprit de village dans une atmosphère où chacun est appelé à se replier sur soi-même, COVID oblige.

En 2022, nous allons enfin voir l'aboutissement d'une année de travail avec l'aménagement de l'actuel terrain de boules en aire contemplative sur la Loire. Pour le moment nous n'avons pas de calendrier de réalisation, mais nous espérons que vous prendrez plaisir à vous approprier cet espace sur lequel nous avons travaillé avec Pierre Arsac et toute l'équipe de la commission embellissement.

En 2022, nous allons continuer les travaux courants de voirie. Nous avons la chance d'avoir des routes bien entretenues pour la plupart grâce à un suivi de qualité depuis plusieurs années. Il est important de continuer dans cette voie avec l'aide de Sylvain Naffetas, maire-adjoint qui fait un travail considérable au quotidien, avec toute l'équipe de la commission voirie.

Enfin, dans les gros projets pour 2022, nous allons retrouver la réfection de notre terrain de tennis qui commence à être sérieusement abîmé. Il faut dire qu'il a maintenant quelques années. A l'approche des JO de Paris 2024, le Président de la République a annoncé de nombreuses aides en faveur du sport, et nous espérons en bénéficier.

Nous espérons aussi que 2022 nous permettra de plus nous réunir, notamment lors de la fête des voisins, prévue le dimanche 26 juin prochain, suite à 2 années d'annulations. Valérie Limonet, qui donne beaucoup de son énergie pour faire vivre Avrilly, et toute l'équipe du CCAS, ont prévu de nouveaux moments de convivialité courant 2022, nous espérons que nous pourrons honorer chacune de ces dates, en toute liberté.

Je tiens également à remercier sincèrement toute l'équipe des conseillers municipaux, chacun apporte sa pierre à l'édifice et permet à Avrilly d'avancer. Merci également à Nelly, Emmanuelle et Vincent, les employés municipaux. Ils forment une équipe soudée, et sont animés tous les trois par le sens du service, très important pour une petite commune comme la notre.

Des projets, des idées pour dynamiser notre coin de bourbonnais, certainement en avez-vous plein, n'hésitez pas à venir nous en parler, notre porte sera toujours ouverte. Après ces longs mois de restrictions, nous espérons vivement redonner de la vie à notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de profiter de tout ce que notre commune a à nous offrir, à savoir des espaces naturels exceptionnels que beaucoup nous envient.

*« Le bonheur n'est pas toujours dans un ciel éternellement bleu, mais dans les choses les plus simples de la vie »
Confucius.*

Solène CARIQANT

Quoi de neuf à la mairie ?

Une nouvelle agent d'entretien

A la suite d'un départ en disponibilité de notre agent d'entretien Cindia Bouton au mois d'avril dernier, nous avons recruté Emmanuelle Guillon pour la remplacer.

Emmanuelle connaît bien le métier car elle occupe le même poste à la commune de Luneau depuis plus de 20 ans.

Vous pourrez la croiser lors de vos locations de salle car c'est elle qui se charge de vous remettre les clés.

Bienvenue à elle !



Changement d'adresse courriel

Nous avons dû modifier l'adresse e-mail de la mairie, la précédente arrivait à saturation.

Pour joindre la mairie, désormais vous pouvez écrire à

mairie.avrilly03@gmail.com

Renouveler sa carte d'identité

Votre carte d'identité arrive à expiration ?

Sachez que s'il s'agit d'une ancienne version de la carte nationale d'identité, elle est valable 5 ans de plus que ce qui est indiqué, soit 15 ans.

Pour réaliser cette démarche, la mairie d'Avrilly n'est pas équipée de la station d'enregistrement des empreintes digitales. Vous devez donc vous rendre dans une autre mairie qui est équipée, peu importe le lieu, par exemple, Le Donjon, Marcigny, Paray-le-Monial ou encore Digoin.



Infos Elections

En 2021, nous avons voté pour les élections départementales et les élections régionales. Avrilly était une des communes du canton avec la meilleure participation. Merci à tous de votre implication.

En 2022, nous allons voter pour 2 scrutins :

Les élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

Les élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Nouveauté pour les procurations : Vous pouvez donner procuration à une personne ayant le droit de vote mais non inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous. La personne concernée devra néanmoins venir voter au bureau de vote du demandeur.

Le Budget 2021

| Section de fonctionnement : Dépenses (€) | |
|--|------------------|
| Charges à caractère général | 63962,61 |
| Charges de personnel | 57323,00 |
| Charges de gestion courante | 51589,30 |
| Charges financières | 2980,12 |
| Charges exceptionnelles | 100,00 |
| Virement section investissement | 50674,78 |
| | |
| Total dépenses | 226629,81 |

| Section de fonctionnement : Recettes (€) | |
|--|------------------|
| Résultat reporté | 102697,13 |
| Produits services du domaine | 1260,00 |
| Impôts et taxes | 65398,68 |
| Dotations, subventions | 36080,00 |
| Revenus des immeubles | 19000,00 |
| Atténuation des charges | 192,00 |
| Produits exceptionnels | 1,00 |
| Produits financiers | 1,00 |
| Travaux en régie | 2000,00 |
| Total recettes | 226629,81 |

| section d'investissement : Dépenses (€) | |
|---|-----------------|
| Divers investissements | 14411,25 |
| Travaux de voirie 2021-2022 | 49421,40 |
| Enprunts et dettes assimilés | 11007,32 |
| Travaux en régie | 2000,00 |
| Restes à réaliser 2020 | 4354,00 |
| Solde d'exécution reporté | 16108,36 |
| Total dépenses | 97302,33 |

| section d'investissement : Recettes (€) | |
|---|-----------------|
| Subventions d'investissement | 19339,22 |
| Dépôt et cautionnement | 900,00 |
| Dotations, fond divers et réserves | 12213,83 |
| Virement section fonctionnement | 50674,78 |
| Restes à réaliser 2020 | 14174,50 |
| | |
| Total recettes | 97302,33 |

Les emprunts en cours

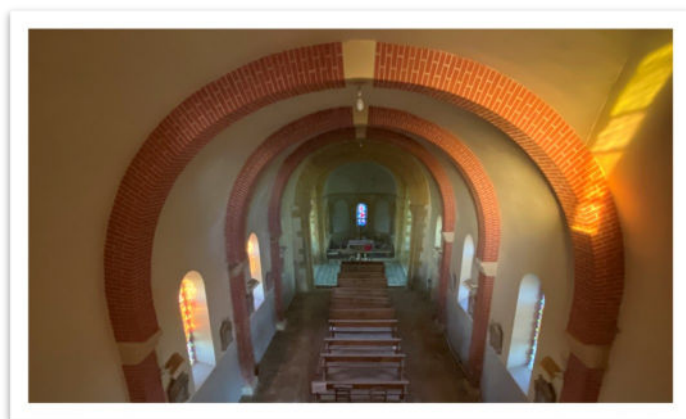
| | Capital restant dû au 31/12/2021 |
|--|----------------------------------|
| Tracteur 41500 € sur 10 ans (2016) | 17 498,10 € |
| Salle polyvalente 123000 € sur 20 ans (2011) | 64 202,20 € |

Évolution des Taux d'imposition

| | 2015 à 2020 | 2021 |
|---------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Foncier non bâti part communale | 28,07% | 28,07% |
| Foncier bâti part communale | 10,62% | 33,49% |
| Foncier bâti part département | 23,00% | 0,00% |
| Habitation part communale | 11,74% | 0% (pour la majorité des habitants) |

(Le transfert de la part départementale de taxe foncière bâti vers la commune compense la suppression de la taxe d'habitation pour abonder le budget communal).

Les réalisations en 2021



Réfection du crépis à l'intérieur de l'église



Achat d'une autolaveuse pour l'entretien de la salle polyvalente



Pose de nouveaux panneaux de signalisation

Acquisition d'une plaque vibrante pour les travaux de voirie en commun avec la commune de Luneau



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ces travaux ont été réalisés avec le soutien du Conseil Départemental de l'Allier et le conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes.



Les projets pour 2022

- Travaux d'entretien de voirie
- Aménagement du terrain de boules en aire contemplative sur la Loire autour de la salle polyvalente
- Acquisition d'une balayeuse pour la voirie en commun avec la commune de Luneau



Connaissez-vous bien votre commune ?

Avrilly est une commune qui s'étend sur 11,48 Km².

Notre commune, c'est aussi :

- ⇒ 15,9 kms de voiries
- ⇒ 9 kms de chemins et fossés
- ⇒ de nombreux espaces verts
- ⇒ 3 bâtiments communaux (mairie, centre technique municipal, salle polyvalente, salle des associations)
- ⇒ 4 habitats locatifs

Les problèmes liés à l'entretien de ce patrimoine ne sont pas sans poser soucis au quotidien. Les normes et obligations maintenant imposées (sécurité, accessibilité, environnement ...) sont de plus en plus contraignantes et nombreuses, d'où une remise en cause et une adaptation pour être en conformité. La loi Labbé, entrée en vigueur le 01/01/2017 a grandement limité les possibilités d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics. Plusieurs textes réglementaires sont depuis venus renforcer ces restrictions d'usage. Dernier en date, l'arrêté du 15/01/2021 étend l'interdiction de ces produits à tous les lieux de vie publics ou privés dès le 01/07/2022 (incluant les terrains de pratique de jeux, ainsi que les cimetières). Si auparavant un traitement annuel au glyphosate avec un anti germinatif suffisait pour venir à bout de la pousse d'herbe, ce n'est plus autorisé aujourd'hui. Il faut donc s'y résoudre et accepter que le paysage visuel ne sera plus comme avant. D'autant qu'aucune méthode manuelle ou autre n'aura le même résultat, et que compte tenu de l'année de pluies exceptionnelles que nous avons eu en 2021, cela sera de plus en plus difficile à tenir.

Goudronner ou bitumer n'est pas non plus envisageable. Au delà du coût financier, cela engendrerait d'autres problèmes notamment d'écoulement d'eau lors des épisodes pluvieux et orageux importants. Nous prenons note sur les exemples des autres communes qui ont testé des solutions telles que la mise en jachère fleurie ou alors la solution d'enherbage naturel et tonte. Certains habitants ont pris l'initiative d'entretenir eux-mêmes et à leur façon leur devant de propriété. C'est une marque de civisme et une façon de participer à leur manière au fonctionnement et à la vie de la commune, ce dont ils peuvent être félicités et remerciés.

Le même problème va donc se poser pour notre cimetière et les solutions sont peu nombreuses. Certaines villes et communes ont déjà anticipé cette interdiction 2022, avec des allées enherbées, un fleurissement en bord de murs. C'est sans doute la solution de demain à laquelle il faut se préparer. Les changements climatiques que nous vivons demandent également une adaptation en terme de végétaux, à la fois plus résistants à la sécheresse et moins consommateurs d'arrosage et d'entretien. Vous le comprendrez, à situations difficiles, décisions difficiles...

Certains d'entre vous nous ont déjà fait part de leur réticence à ce sujet, néanmoins, il faut s'y résoudre et continuer d'avancer, sans perdre l'objectif d'avoir une commune agréable où il fait bon vivre pour la population, et bon s'arrêter et séjourner pour les touristes de passage. C'est de notre devoir à tous de faire preuve de compréhension et d'œuvrer ensemble dans cette voie.



SICTOM
SUD-ALLIER

NOS DÉCHETS...

Réduction & tri

AVANT
259 kg/hab



* 140 kg/hab/an de déchets peuvent être évités grâce au tri et à de nouvelles habitudes



- + de 700 colonnes à verre implantées sur le territoire
1000 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 0€
- + de 150 bornes textiles : vêtements, chaussures, linge
1000 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 0€
- 15 déchetteries pour les déchets spécifiques + recyclerie Cusset pour le réemploi
1200 tonnes/an compostées ou réutilisées
Coût de traitement : 72 000€
- Vente de composteurs + les sites de compostage partagé
4400 tonnes/an à composter
Coût de traitement : 0€
- Dotation de bac/sac jaune, implantation de colonnes jaunes dédiées au tri
6400 tonnes/an à trier
Coût de traitement : 615 296€

Analyse de notre poubelle ordures ménagères été 2021

APRÈS
119 kg/hab



Après avoir adopté de nouvelles pratiques de consommation et trié emballages, papiers, verres, déchets organiques et déchets spécifiques, notre poubelle «ordures ménagères» ne devrait peser qu'un peu plus de 100kg/hab/an

-14 000 tonnes/an

Economie annuelle d'incinération de

1 688 400 €

- 687 296€ de coûts de traitement

= 1 001 104€

soit 10€/hab/an

Suivez-nous sur
www.sictomsudallier.fr



PANNEAUPOCKET
Informez et Agissez vos habitants

contact@sictom-sud-allier.fr

04 70 45 51 67

Actions en faveur de la réduction des déchets

La préservation de notre environnement est un de ces sujets plus que jamais d'actualité.

Afin d'apporter notre pierre à l'édifice, la municipalité a organisé 2 évènements autour de la réduction des déchets le 11 septembre dernier : l'installation d'un composteur partagé au bourg et un après-midi d'ateliers divers pour tendre vers le zéro déchet.

Merci à Gilbert Gros, qui a organisé d'une main de maître cette belle journée, malgré les contraintes sanitaires. Merci à Melissa et Steve, habitants d'Avrilly, qui sont venus donner de leur temps et partager leurs recettes de produits d'hygiène et d'entretien fait maison, merci au SICTOM et aux jardiniers du bourbonnais, et enfin merci à tous ceux qui ont participé et pris le temps d'échanger tout au long de la journée.

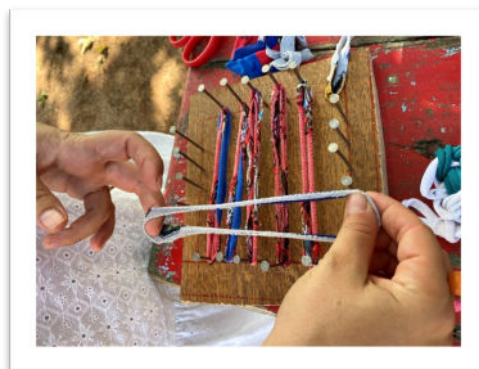
Si vous souhaitez déposer vos déchets compostables au composteur partagé, demandez en mairie un seau pour recueillir vos déchets organiques. Pour savoir comment cela fonctionne, n'hésitez pas à nous demander, nous vous transmettrons les explications avec plaisir.



Le SICTOM fournit aux habitants qui le souhaitent des composteurs en bois au tarif de 30€. L'avantage, c'est qu'un maître-composteur du SICTOM viendra vous l'installer chez vous avec tous les bons conseils nécessaires à la réalisation d'un bon compost.



Matinée d'explications et d'échanges autour du compostage



Atelier Tawashi : des éponges faites avec des chaussettes usagées



A AVRILLY,
les encombrants et épaves automobiles
seront collectés

le **jeudi 31 mars 2022**

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire



Recettes Zéro Déchets

Mon baume à lèvres maison

Ingrédients :

- 5 g de beurre de karité
- 5 g d'huile de noyau d'abricot
- 2 g de cire de d'abeille (ou autre cire végétale)
- 2 gouttes de vitamine E
- 2/3 gouttes d'huile essentielle de vanille (ou de fruit)



Préparation :

- Faites fondre au bain-marie le karité, l'huile d'abricot et la cire.
- Une fois le tout fondu, ajoutez la vitamine E et l'huile essentielle. Remuez à l'aide d'une spatule.
- Versez le tout dans votre pot ou stick vide (attention, ça se solidifie très vite !).
- Laissez refroidir votre baume et voilà le travail !

Mon produit vaisselle maison

Ingrédients pour 500 ml de produit :

- 150 ml de savon noir liquide
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 1 cuillère à soupe de cristaux de soude
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc

Préparation :

- Mettre tous les ingrédients dans un récipient de récupération
- Bien mélanger
- Compléter avec de l'eau et mélanger
- Ajouter 15/20 gouttes d'huiles essentielles de votre choix (lavande, citron, orange, eucalyptus, ...)



Ma lessive maison

Ingrédients :

- 100g de savon de Marseille en paillettes
- 200g de bicarbonate de soude
- 100g d'acide citrique
- 2L d'eau
- 15/250 gouttes d'huile essentielle de votre choix (lavande, citron,...)

Préparation :

- Faire fondre le savon de Marseille avec la moitié de l'eau. Laisser tiédir.
 - Dissoudre le bicarbonate dans un récipient avec le reste de l'eau. Ajouter l'acide citrique. Attention ça mousse!!! Bien mélanger.
 - Verser cette préparation dans la casserole et mélanger jusqu'à ce que l'ensemble soit épais. Incorporer l'huile essentielle.
 - Verser dans une bouteille ou un bidon de récupération et laisser refroidir complètement. Bien secouer la bouteille avant chaque utilisation. Si le gel est trop épais, ajouter un peu d'eau.
- On utilise cette lessive dans les mêmes proportions qu'une lessive classique : un bouchon pour une machine.



LE SIVOM

La commune d'Avrilly adhère au syndicat eau et assainissement de la Vallée de la Besbre qui regroupe trente-cinq communes représentant une population d'environ 15 100 habitants. La commune est représentée par deux délégués (titulaires : Pierre ARSAC et Vincent CORNELOUP ; suppléants : Sylvain NAFFETAS et Solène CARIGNANT). Les soixante-dix délégués forment le Comité Syndical qui prend les principales décisions. La présidence du syndicat est assurée par Gilles BERRAT.



Le personnel du syndicat (23 agents) assure un service de qualité aux abonnés en eau potable et en assainissement. En effet, le syndicat dispose de compétences en eau potable et en assainissement, et assure une prestation de service en matière d'entretien des poteaux incendie.

1) Eau potable

- **Le syndicat assure en régie directe la production et la distribution de l'eau potable** pour ses communes adhérentes. Ainsi, 1 399 709 m³ d'eau ont été consommés en 2020.

Pour cela, le SIVOM dispose de différents sites de production : une station de pompage à Lapalisse dans la Besbre, une station de pompage à Avrilly dans la Loire et différentes sources en Montagne Bourbonnaise. La station de Clavegry à Avrilly peut produire jusqu'à 4 400 m³ par jour. L'eau consommée sur la commune (157 branchements d'eau) provient donc de la nappe de La Loire.

Deux réservoirs sont situés sur la commune : la bêche de reprise (45 m³) à la station de Clavegry et le réservoir surélevé des Raflots (château d'eau de 1 000 m³). On compte 1 390 kilomètres de réseau dont 23 kilomètres sur la commune.

Le SIVOM mise beaucoup sur la station de pompage d'Avrilly car la nappe de Loire est soutenue par le barrage de Villerest qui assure un apport en eau régulier même en cas d'été caniculaire. Un projet est en cours pour voir apparaître une station plus grande sur la commune à l'horizon 2035, qui permettrait de soutenir l'approvisionnement en eau de l'ensemble du département au vue des cycles des sécheresses qui apparaissent de plus en plus récurrents.

- **La recette principale du syndicat provient de la vente d'eau** (2 716 000 € HT en 2020 dont 31 365 € proviennent des abonnés de la commune d'Avrilly). Des subventions abondent le budget pour financer les investissements. Le Plan de relance mis en place par le gouvernement, a permis notamment de financer une partie de la nouvelle conduite d'eau raccordant le bourg d'Avrilly aux lieu dit « la croix des rabots », en cours de réalisation.

Le prix de l'eau est fixé chaque année par le Comité Syndical. Il faut savoir que le tarif facturé aux abonnés est l'un des moins élevés du département, et est nettement inférieur à celui de nos voisins de Saône et Loire, statué par la SAUR.

Les recettes du SIVOM financent les dépenses (3 773 347 € HT en 2020) de fonctionnement et d'investissement permettant la distribution de l'eau, 7 jours/7 et 24 heures/24.

2) Assainissement non collectif

- **Contrôle des installations neuves ou réhabilitées**

Le syndicat assure le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif. Un imprimé est à retirer au SIVOM ou au secrétariat de mairie et doit être retourné au SIVOM.

- **Contrôle des installations en cas de vente**

Le syndicat en cas de vente de biens immobiliers situés en zone d'assainissement non collectif, réalise le diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif. Ce document, qui doit être daté de moins de trois ans, doit être annexé à la promesse de vente.

Horaires d'ouverture au public :

Adresse du secrétariat : 18 Route de Bert - BP 31- 03120 LAPALISSE

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures

Tel : 04.70.99.02.13

Mail : contact@svbesbre.fr

En dehors des heures d'ouverture, un service de garde, réserve aux urgences, est assuré par le personnel technique 24 heures/24.

Vous trouverez plus de renseignements sur le syndicat de la Vallée de la Besbre sur le site internet : www.sivom-vallee-besbre.fr

Les Associations

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Président : Cédric COURTOIS

Pour la saison 2021/2022 le nombre de sociétaires et d'actionnaires reste inchangé : 15 personnes. Une saison moyenne pour le petit gibier et compromise pour le gros gibier suite à des événements exceptionnels survenus sur la commune, nous n'avons pas pu organiser comme à l'accoutumé de battues au grand gibier (sanglier et chevreuil).

Nous espérons un retour rapide à une situation normale avant la fin de saison.

Cette année si la situation sanitaire (COVID) le permet nous organiseront une journée de **vente de boudins, hures et tripes le 20 mars 2022**. Un **repas champêtre le samedi 23 juillet 2022** suivi la semaine suivante d'un **concours de pétanque le samedi 30 juillet 2022**.

L'ACCA d'AVRILLY vous présente ces meilleurs vœux : bonheur et santé pour l'année 2022.

Nous vous donnons rendez-vous cette année 2022

Dimanche 20 mars : vente de boudin, hure et tripes

Samedi 23 juillet : repas champêtre

Samedi 30 juillet : concours de pétanque

VAL LIBRE CULTURE ET PATRIMOINE

Malgré une crise sanitaire inédite et un contexte particulier, « Val Libre Culture & Patrimoine », a continué ses activités et poursuit sur sa lancée.

Le grand projet de l'association est sans nul doute la restauration de la Tuilerie de LENAX.

Les travaux n'ont pris que peu de retard, malgré les périodes de confinement imposées.

Dès qu'il leur était possible de le faire, de nombreux bénévoles ont donné de leur temps les samedi, pour débroussailler, nettoyer, rebâtir...

Le travail ne manque pas, et s'avère de longue haleine ; le but étant de restaurer la tuilerie en utilisant au maximum de vieux matériaux pour lui garantir son cachet.

L'objectif est ambitieux, car l'association espère pouvoir ouvrir les portes de la Tuilerie au public fin 2022.

En septembre, l'association a été récompensée par Patrimoine Aurahlpin en recevant le prix du Patrimoine « industriel et scientifique » d'un montant de 6000 euros.

Mais « VLCP » c'est aussi la mise en valeur du site des Bécauds à Neuilly-en-Donjon, avec pour objectif d'y créer un écomusée destiné à y abriter de nombreux outils et matériels agricole et artisanal de la première moitié du XXème siècle. Ce lieu sera ouvert au public dès lors que tout aura été répertorié et valorisé.

En 2021, l'association a également installé une saynète dans la bascule de Neuilly-en-Donjon, représentant le responsable du poids public, mais qui était également charron dans le bourg.

Cette année « VLCP » sera partenaire avec Défense du Patrimoine Est-Allier pour co-éditer le livre écrit par Richard CHOPIN sur les églises, chapelles, prieurés et édifices religieux disparus dans l'Est-Allier.

Si à la lecture de cet article vous êtes désireux de rejoindre notre association, vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : vallibre.culture.patrimoine@gmail.com ou aux numéros suivants : 06.88.16.18.19(P.Laustriat), 06.31.75.96.04(R.Chopin).



Les Associations

VOUZANCE ET LOIRE

Comme beaucoup d'autres, l'association « VOUZANCE & LOIRE » a subi de plein fouet la pandémie avec des répercussions sur les manifestations prévues en 2021.

La marche d'avril qui devait se dérouler à Molinet a dû être annulée à cause du confinement, quant à celle de Montcombroux-les-Mines prévue en octobre, elle a dû également être annulée faute de bénévoles.

Le 23 Novembre 2021, notre Assemblée Générale Ordinaire, s'est déroulée à la salle polyvalente de Saint-Léger-sur-Vouzance, en présence de Monsieur Michel RAJAUD, maire de la commune, des nombreux délégués de communes au sein de l'association, ainsi que de la majorité de nos adhérents.



Notre association va reprendre ses activités en 2022, en proposant deux marches.

La première se déroulera **le 9 avril** sur la commune de Saint-Léger-sur-Vouzance, la seconde sur la commune de Molinet **le 8 octobre 2022**.

Comme à l'habitude nous proposerons à nos amis marcheurs, trois circuits et trois ravitaillements, ainsi qu'un repas proposé sur réservation, à l'issue de la marche, précédé par le traditionnel vin d'honneur offert par la commune qui nous recevra.

Je profite de cet article pour sensibiliser toutes les personnes qui aimeraient rejoindre nos rangs, afin de permettre à l'association de perdurer dans le temps ; en effet faute de bénévoles nécessaires à l'organisation, nous prendrions le risque de devoir mettre en sommeil, voire de dissoudre cette belle association, à plus ou moins brève échéance.

Mais fort heureusement, quelques délégués de communes présents lors de cette Assemblée Générale ont entendu mon appel, en s'engageant sinon à proposer leur propre aide (ce qui est très généreux de leur part), à faire connaître les besoins de « VOUZANCE & LOIRE », dans leur entourage pour convaincre des bénévoles à venir nous aider lors des deux marches annuelles.

Je suis encore plus heureuse, d'avoir déjà enregistré des retours positifs suite à cet appel.

Si à la lecture de cet article vous êtes intéressés par notre association, que vous désirez obtenir des renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

Nous recherchons des bénévoles pour notre marche du 9 avril prochain. N'hésitez pas à



vouzance.et.loire@gmail.com, ou aux numéros de téléphone suivants :

06.81.92.49.41 (A.DENIZOT- Présidente)

06.74.03.89.89 (J-Marc CANTAT- Trésorier)

06.80.95.25.71 (P.NEY- Trésorière adjointe)

Les voies de la nature
pour une santé durable

Association 3S



Prestations Individuelles Associatives 2021/2022

Praticiens : Melissa MARVIN, praticienne-formatrice et Steve VERNE, Naturopathe-réflexologue

Lieux : Salle des Associations d'Avrilly le 1^{er} mercredi de chaque mois

Les consultations et les pratiques de mieux-être sont proposées dans le cadre de l'association. Il sera demandé au premier rendez-vous de l'année en cours d'adhérer à l'association. L'adhésion annuelle est de 5€. Pour les consultations et les soins il sera demandé une participation libre et consciente. Vous trouvez ci-dessous des exemples de tarification à titre indicatif des prestations pratiqués couramment. **Il reste à chacun de contribuer en fonction de ses propres moyens et valeurs.** Un reçu de contribution/donation sera délivré pour la séance, ainsi que pour l'adhésion annuelle. Il est préférable de régler par chèque pour vos adhésions, participations et donations. Les espèces sont néanmoins acceptés.

Tarifs de prestations à titre indicatif des pratiques professionnels courants :

Consultation simple ou de suivi (40-60 min) 35-55€

Bilan Ayurvédique ou Naturopathique (75-90min) 70-85€

Soins & Pratiques de Mieux-être (60-75min) 50-85€

- Réflexologie Plantaire Fonctionnelle™
- Structural Energy Balancing™ (SEB)
- Somatosensory Integrational Massage™(SIM)
- Massages Ayurvédiques
- Posturologie Active et exercices d'aisance de mouvement
- Accompagnement Respiratoire

Association 3S

Services de Santé Solidaires

Association déclarée n°W033007431

www.servicessantesolidaires.fr

contact@servicessantesolidaires.fr

06.57.83.98.59 / 06.98.33.79.31

Centre Social « La Farandole »

Association Loi 1901, il intervient sur les 16 communes de son territoire : Avrilly, Bert, Le Bouchaud, Chassenard, Le Donjon, Lenax, Lierrolles, Loddés, Luneau, Monétay sur Loire, Montaignet en Forez, Montcombroux les Mines, Neuilly en Donjon, Le Pin, Saint Didier en Donjon, Saint-Léger-sur-Vouzance.



Le Centre Social La Farandole, porté par et pour les habitants de son territoire, entend permettre l'épanouissement de chacun (notamment en améliorant la vie quotidienne de tous) et favoriser la mobilisation citoyenne (notamment en faisant entendre la parole des habitants).

Il est avant tout à l'écoute des habitants et propose des réponses aux besoins et attentes.

C'est pourquoi le Centre Social a développé, par exemple :

- ⇒ Le **pôle « seniors et territoire »** qui propose notamment des ateliers numériques, des sorties culturelles, des ateliers de prévention, etc. aux plus de 60 ans de notre territoire.
- ⇒ Le **pôle « jeunes »** qui accompagne les adolescents dans leurs projets de loisirs, dans l'animation de la junior association, en partenariat avec le collège du Donjon. En plus des sorties proposées lors des vacances scolaires, des stages de découverte de sports ont été mis en place (badminton, escalade, piscine, etc.).
- ⇒ Le **pôle « familles »** qui propose aux parents des temps conviviaux et d'échanges avec ou sans enfants. Les Supercredis, programme d'activités (manuelles, culturelles, de découverte) le mercredi matin est né en 2021.



Le **pôle « vie associative »** qui accompagne individuellement les associations du territoire sur des questions concrètes (rédaction des statuts, demandes de subventions, etc.) et collectivement sur des actions de formation par exemple.

Il porte également différents services comme l'**accueil de loisirs** pendant les vacances scolaires, le **Relais Petite Enfance Les Coccinelles**, le **portage de repas à domicile pour les personnes âgées**.



Centre Social « La Farandole »

Les projets marquant de l'année 2021 ont été :

⇒ **Femmes et Territoire** qui rassemble une quinzaine de femmes impliquées pour l'organisation de manifestations festives, culturelles et qui portent la parole des femmes. En ce sens elles ont organisé une journée de prévention pour Octobre Rose en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, une sortie à Street Art City, cousu des cousins cœur, etc.

⇒ **La Farandole Plage**, une semaine de festivités et activités en juillet, accessibles à toutes les familles du territoire organisée dans un cadre innovant et dépaysant. Sur le terrain du Centre Social, aménagé pour l'occasion (transats, bacs à sable, etc.) de nombreuses actions ont été proposées : marche connectée, krav maga, p'tit dèj des familles, café débat sur la charge mentale, cinéma en plein air, la ferme se balade, spectacle « Balie, la baleine bleue », etc.



⇒ **La semaine bleue**, une semaine d'activités du 04 au 10 octobre, à destination des seniors : repas dans le noir, marche connectée, sortie à Celto, sortie à Beaune, après-midi festif jeux de sociétés et accordéon avec Roland Têche à Saint Didier en Donjon.

⇒ **L'achat d'un minibus** dans le cadre du projet national Centres Sociaux Itinérants financé par le plan de Relance et la CAF de l'Allier permettant ainsi à la Farandole d'intensifier ses activités délocalisées sur les communes, proposer d'avantage de transports aux usagers de nos activités (enfants, seniors, etc.) et développer l'itinérance sur notre territoire.

L'équipe du Centre Social est à la disposition des habitants, que ce soit pour présenter les missions et projets de l'association, écouter et recueillir vos besoins et envies, renseigner et orienter ou simplement discuter !

Pour contacter le Centre Social

Centre Social La Farandole

30 rue Emile Guillaumin

03130 LE DONJON

Tél : 04.70.99.52.77

Mail : cslafarandole@orange.fr



Le CCAS

Cette année encore, la crise sanitaire n'a pas permis au CCAS de la commune de réaliser toutes les actions prévues pour l'année 2021.



Seul le repas offert aux aînés de plus de 70 ans ainsi qu'à leur invités a pu avoir lieu le samedi 16 octobre à la salle polyvalente. Le repas a été concocté par Raphaëlle du restaurant de l'Herbe Folle de Neuilly en Donjon. Le thème de la décoration était le vélo merci Valérie. Également un grand merci aux serveuses Solène, Marie-Claire, Yvette et Valérie.

Pour 2022, nous avons prévu une après-midi jeux de société au mois de janvier, mais dû à la situation sanitaire, cet événement est reporté à plus tard.

AGENDA 2022 du CCAS

(Sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire)

Dimanche 26 juin : Repas des voisins à la salle polyvalente

Courant septembre : Repas des Aînés

Date à définir : Représentation théâtrale

Le RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

- A Avrilly, nous avons une école maternelle et primaire en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec nos communes voisines : Neuilly-en-Donjon (Classes de maternelle), Le Bouchaud (Classes de CP, CE1 et CE2) et Luneau (Classes de CM1 et CM2).

- Pour les élèves d'Avrilly, un service de ramassage scolaire, entièrement financé par le Conseil Départemental de l'Allier, est mis en place avec un point de montée au lieu-dit Simonins.

- Sorties au cinéma, à la piscine, à la bibliothèque, au restaurant, et nombreux projets artistiques, nos enfants bénéficient d'un cadre exceptionnel pour apprendre, en petits groupes, avec des enseignants très investis. Merci à eux.



Ecole de Neuilly-en-Donjon : petite section, moyenne section, grande section (Cycle 1)

Petite section : 5 élèves Moyenne Section : 8 élèves Grande section : 5 élèves **donc 18 élèves**

Ecole du Bouchaud : CP, CE1, CE2 (Cycle 2)

CP : 4 élèves CE1 : 5 élèves CE2 : 6 élèves **donc 15 élèves**

Ecole de Luneau : CM1, CM2

CM1 : 7 élèves CM2 : 7 élèves **donc 14 élèves**

Effectif total du RPI : **47 élèves** (dont 4 enfants d'Avrilly)

Pour inscrire vos enfants,
contactez l'école au
04.70.55.34.59

La vie de la paroisse Notre Dame de l'Alliance

Des changements pour notre Diocèse...

Avec l'ordination épiscopale de Mgr Marc Beaumont, originaire de Cambrai, et son installation comme 13^e Evêque de Moulins, le 16 Mai.

... et pour notre Paroisse:

- Le départ des sœurs du Donjon,
- L'intégration de St Pierre Laval,
- Le départ du Père Firmin pour la Paroisse Saint Vincent (Saint - Pourçain-sur-Sioule)

Mais aussi l'arrivée de Foucauld Pommier l'un des 4 séminaristes de notre diocèse pour un « stage » d'une durée de 3 ans.



En Août 2021, nous avons aussi pu renouer avec le Pèlerinage à Lourdes qui n'avait pu se tenir l'an dernier en raison de la crise sanitaire, avec plus de 35 pèlerins de notre paroisse (dont 3 de Lavoine).

◇ Prêtres, diacres, et communauté religieuse:

- M. l'Abbé Benoît de MASGONTIER, curé, résidant à Lapalisse,
- M. l'Abbé Delphin RANDRIANDRINA, prêtre coopérateur, résidant au Mayet -de-Montagne
- M. Jean-François BURNOL, diacre, résidant à Saint-Clément,
- M. Yves CHARPIN, diacre, résidant à Bert,



◇ Se tenir informé :

- **Le Journal Paroissial** : 8 numéros par an (abonnement : 22€/an). Vous pouvez vous abonner en envoyant votre règlement au presbytère de Lapalisse.
- **Le site Internet de la Paroisse** : <http://paroisse-notredamedelalliance.catholique-moulins.fr>
- **La page Facebook de la Paroisse** : Paroisse Notre Dame de l'Alliance - Lapalisse
- **La newsletter** : presbytere.lapalisse@wanadoo.fr

⇒ L'accueil dans les presbytères :

| | |
|------------------|---|
| LAPALISSE | 6, Rue de la Liberté 03120 LAPALISSE - 04 70 99 06 76 — Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h. |
| LE MAYET | 35, Place de l'église 03250 LE MAYET-DE-MONTAGNE - 04 70 59 70 60 - Permanences du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30. |
| LE DONJON | 5, Av Honoré Préveraud 03130 LE DONJON—04 70 99 53 12—Permanence le mardi de 10h30 à 12h |

◇ Les messes :

- **En semaine (des changements d'horaires et de lieux pourraient avoir lieu au cours de l'année):**
- **Les messes dominicales:** Le samedi à 18h dans les villages (*dates affichées dans les églises, sur le journal paroissial et le site internet*); Le dimanche à 9h30 au Donjon, 10h30 au Mayet et 11h00 à Lapalisse.

| | |
|------------------|--|
| LAPALISSE | Mercredi et Vendredi à 8h30 / Jeudi à 16h à la maison de retraite (<i>suspendue durant la crise sanitaire</i>) |
| LE MAYET | Lundi, mercredi, jeudi et vendredi à 9h / Le 3 ^e jeudi du mois à 16h à la maison de retraite (<i>suspendue durant la crise sanitaire</i>) |
| LE DONJON | Mardi à 10h |

Etat Civil 2021

Naissances

Le 17 août 2021

Arthur ARSAC



Ils se sont mariés

Le 14 juillet 2021

**Lucie MANIN
&
Vincent CORNELOUP**

Ils nous ont quittés en 2021

Stéphane QUAGHEBEUR le 24 janvier

René JALLET le 4 février

Raymond LAMETERY le 1er juin



Les Nouveaux habitants de la commune

Brigitte et Gérard BAUM - Le Bourg

Valérie et Frédéric CORBET - La Rue Genève

Jennifer HARTLEY et Yassine LAISSAOUI et leur fille Sofia - La Croix Bouquet (Résidence secondaire)

Emeline TSCHOFEN, Clément EMONNOT et leur fille Albane - Montinard

Joël LECHERE - Le Bourg

Maria MARQUES DE FREITAS - Les Pacauds

Bernard et Yvelyne PATOUILLET - Les Bessais

Sylvie et Philippe VARIOT - Le Bas du Rif

Thomas BECCAT - Le Paradis

En Bref

TARIF LOCATION des SALLES pour particuliers, associations et entreprises

(1) de la commune

(2) extérieurs à la commune

| Salle polyvalente + salle associations Capacité max. : 110 pers. + 49 pers. | | | Salle associations Capacité max. : 49 pers. | | |
|--|-----------|---------|--|---------|--|
| | 1 journée | 2 jours | 1 journée | 2 jours | |
| (1) | 110 € | 150 € | 60 € | 100 € | |
| (2) | 160 € | 240 € | 95 € | 150 € | |

S'adresser à la mairie plus ample information



PRÊT DE TABLES ET BANCS

La mairie peut vous prêter gratuitement des tables et des bancs pour vos événements.

Ils sont à réserver auprès de Nelly à la mairie, et à récupérer au local technique municipal.

CARRIERE MUNICIPALE

Au lieu dit Les Bessais, une carrière est à la disposition des avrillois pour les déchets verts, feuilles ou branchages, **UNIQUEMENT**.

Une clé est à votre disposition en mairie, que l'utilisateur voudra bien rapporter une fois son dépôt de déchets effectué.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 10 & 24 AVRIL 2022



Inscription possible sur les listes électorales, jusqu'au Vendredi 4 Mars 2022, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

TENNIS

Le revêtement du terrain de tennis municipal s'est fortement dégradé ces dernières années. Le conseil municipal étudie les possibilités de le rénover. En attendant, l'accès sera libre et ouvert à tous pendant toute l'année 2022.

BIBLIOTHEQUE
DEPARTEMENTALE
DE L'ALLIER

La Médiathèque départementale de l'Allier est aussi une **médiathèque numérique** dont l'accès est proposé gratuitement aux abonnés de toutes les bibliothèques bourbonnaises.

Pour vous inscrire, rien du plus simple : il suffit de faire une demande à la mairie. Il vous sera ensuite possible d'accéder à tout le catalogue de films, magazines, livres en format numérique, applications et tant d'autres services.

Accessible également via l'**application** à télécharger sur son smartphone "ma medi@theque" (disponible sur [Android](#) et [iOS](#)).

Vous aimez lire ? La municipalité réfléchit à la remise en fonction de la bibliothèque, et/ou la création d'un club de lecture. Si ce projet vous intéresse, contactez la mairie à mairie.avrilly03@gmail.com

Internet et informatique

Connexion Internet

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos difficultés de connexion à Internet. La venue de la fibre dans notre village ne fait pas partie du programme du département pour le moment. Nous ferons tout ce qui est possible pour être en bonne place lors du prochain programme.

Malgré le débit limité de l'ADSL, des nouveautés chez les différents opérateurs pourront vous intéresser :

Internet par satellite : Neosat

Internet par satellite "nouvelle génération". En proposant des débits jusque-là inaccessibles, neosat offre une couverture nationale et permet de connecter en Très Haut Débit et en illimité tous les foyers mal desservis. Où que vous soyez, profitez de votre connexion ultra rapide pour accéder à de nouveaux usages connectés sur votre PC, tablette, smartphone... pour 39€90/mois. Infos et abonnement Néosat au 3420 (non surtaxé)

Important : Indiquez dès votre 1er contact que vous habitez en région Rhône-Alpes sur une commune mal desservie. Les frais d'achat et d'installation de la parabole seront 100% pris en charge.

La 4G Home

Depuis plusieurs années, la 4G Home se développe. Certains d'entre vous avez entendu parler de l'opérateur Ozone que nous avons à la mairie. Comment cela fonctionne ? Vous disposez à votre domicile d'un boîtier spécifique qui capte la fréquence 4G, et la redistribue en wifi ou en filaire pour pouvoir se connecter avec vos ordinateurs, tablettes et autres appareils.

Les opérateurs qui proposent la 4G Home à ce jour sur la commune :

- ⇒ **La 4G Box de Bouygues Télécom**
- ⇒ **4G Home d'Orange (Pas encore disponible—en attente d'informations)**

Pour vérifier quelles sont les meilleures offres disponibles chez vous vous pouvez vous rendre sur :

maconnexioninternet.arcep.fr

www.degrouptest.com

www.ariase.com

Les conseillers Numériques

Le rôle des conseillers numériques de l'Allier est de sensibiliser aux enjeux du numérique et d'accompagner les particuliers, les professionnels et les aidants désireux de développer des compétences et être à l'aise avec le numérique. Un exemple : nous intervenons auprès des publics identifiés par les travailleurs sociaux du département en demande d'aide au numérique.

Pour qui ?

Le numérique est un moyen de plus en plus incontournable pour accéder aux services du quotidien (démarches administratives, commerce, transport, santé, etc.). Pour les personnes et notamment les plus éloignées, exclues, ou rencontrant des difficultés, nous pouvons les accompagner dans la prise en main des outils numériques, les conseillers sur l'utilisation des services en ligne et des logiciels, apporter des réponses à leurs questions. Parce que le numérique n'est pas qu'une affaire de geek, nous pouvons mener des actions de prévention face aux risques et dangers sur internet et ainsi mieux protéger les utilisateurs.

Pourquoi ?

Tous les bourbonnais, les structures publiques et privées bourbonnaises peuvent bénéficier d'une intervention, d'un accompagnement, d'une animation.

Contact :

- Quentin : bolgiani.q@allier.fr | 06.08.86.62.01

- Julie : derigo.j@allier.fr | 07.85.98.73.44



Les conseils du C.A.U.E



PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

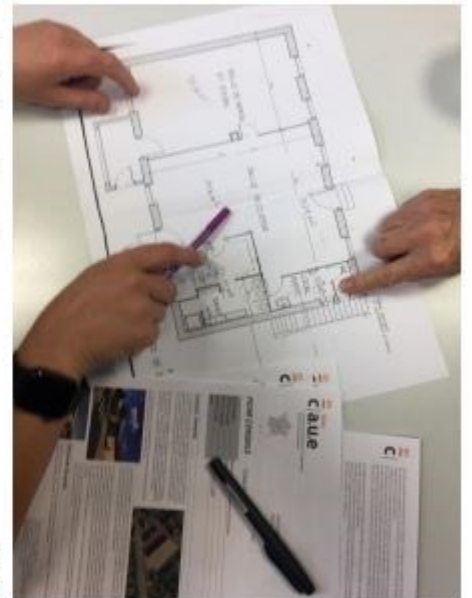
- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger, puis prenez un rendez-vous** auprès du secrétariat, ou directement en ligne sur le site internet du CAUE 03 : <https://www.caue03.com>.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.

Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la quatrième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 37 parcours sont disponibles.

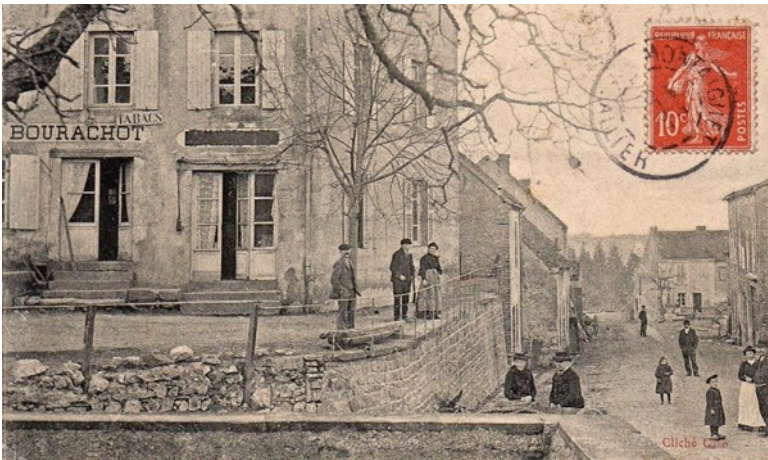
Nouveauté 2021 : Un parcours cyclable le long du Canal de Berry !

Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous

Essayez le parcours le plus proche sur la commune de Montaignet-en-Forez

Pour vous divertir!!

Quels villages se cachent derrière ces anciennes photos?



1. Je suis le village de

2. Je suis le village de



3. Je suis le village de



4. Je suis le village de



5. Je suis le village de



6. Je suis le village de

7. Je suis le village de



8. Je suis le village de

Quels sont ces lieux ?

1. Dernier contrefort au nord du Massif central, je surplombe la vallée de la Besbre et offre une vue panoramique sur 7 départements : le Cher, la Nièvre, la Saône-et-Loire, la Loire, le Rhône, le Puy-de-Dôme et l'Allier. Classé site paysager depuis 1995, il culmine à 442 mètres d'altitude.

Je suis _____

2. Présentation vivante et attractive de la faune et de la flore de la rivière et de son environnement, à travers 10 000 litres d'aquariums permettant d'observer les poissons et écrevisses d'eau douce.

La visite est ponctuée de manipulations interactives ludiques. Le bassin extérieur tactile de nourrissage des carpes, un jardin de nature sensoriel autour du saule et une projection vidéo complètent la visite.

Je suis _____

3. Je suis un pôle d'animations dédié à l'archéologie et à l'époque gallo-romaine, où petits et grands pourront apprendre tout en s'amusant.

L'installation dans ma ville n'est pas un hasard... En effet, on connaissait déjà l'existence du passé gallo-romain de la ville, mais les récentes fouilles archéologiques ont permis de confirmer que Vorocium était une cité importante.

Voici les questions auxquelles mon cite peut répondre. Qu'est-ce qu'un gallo-romain ? Quels sont les enjeux de l'archéologie ?

Je suis _____

4. Une journée magique à vivre au cœur d'un site exceptionnel de 50 hectares ! Au programme : 27 attractions, un espace zoologique accueillant 700 animaux, de nombreux spectacles et goûters animaliers, divers concepts de restauration thématiques pour le plus grand bonheur de tous.

Je suis _____

5. Château des XVIe et XVIIIe siècles, classé Monument Historique, ce château fut au XVIIe siècle le théâtre d'une affaire hors du commun, lorsqu'un complot fit enlever à la naissance le fils du Comte et de la Comtesse de la Guiche, afin de désigner la sœur du Comte comme unique héritière. Après de nombreux rebondissements et vingt-six années de procédure, Bernard de la Guiche fut enfin reconnu fils naturel et légitime de ses parents !

Je suis _____

Réponses

Photos :

1. Je suis le village de **LENAX** 2. Je suis le village de **VARENNES SUR TECHE** 3. Je suis le village de **LODDES** 4. Je suis le village de **MONTAIGUET EN FOREZ** 5. Je suis le village de **LE DONJON** 6. Je suis le village de **NEUILLY EN DONJON** 7. Je suis le village de **SAINT DIDIER EN DONJON** 8. Je suis le village de **AVRILLY**

Quels sont ces lieux ?

1. Je suis **LE PUY SAINT AMBROISE à SAINT LÉON** 2. Je suis **LA MAISON AQUARIUM à JALIGNY SUR BESBRE** 3. Je suis **ARKÉOCITE à VARENNES SUR ALLIER** 4. Je suis **LE PAL à SAINT POURÇAIN SUR BESBRE** 5. Je suis **LE CHÂTEAU DE SAINT GÉRARD à SAINT GÉRARD DE VAUX**

Les Entreprises Artisanales Et Commerciales D'Avrilly

Ets DURY motoculture



Vente et réparation de machines agricoles

Tél : 04.70.55.31.10

Mail : aldury@dury-motoculture.com

Régis Cosmétique



Régis COURTOIS - Les Jarraux

Port : 06.42.01.71.80

Jorade NAFFETAS & Tiphaine DUFOUR



Cabinet d'Infirmières

Port : 06.40.31.63.15



Société DE LOOZ DESIGN

Conseils techniques en bâtiment

Tél : 04.77.64.39.16

Patricia DUPUY



Plasticienne du livre

Tél : 04.70.55.35.28

Port : 06.11.74.41.63

Site : www.renardpale.fr

ABC du Paysage



Paysagiste et entretien de parcs et jardins

Tél : 04.70.97.46.61

Port. 06.08.95.97.33

Mail : thierry-bernard.avrilly@orange.fr

JMV Fourrages



Commerce de foin, paille et fourrage

Port : 06.74.46.41.98



CMV Auto Nettoyage

Nettoyage intérieur et extérieur de véhicules

Port : 07.81.41.60.27

SOS Vidanges



Entretien et réparation automobiles

Port : 07.50.83.41.31

Mail : msobaits@hotmail.fr



Maréchalerie Variot

Port : 06.85.47.17.64

Mail : marchalerievriot@gmail.com

Les cabanes Magiques de Mariegillou



Chambres et tables d'hôtes

Port : 06.03.21.23.25

Port : 06.29.87.84.23

Mail : gillambert@wanadoo.fr



Billaud Metal Inox

Port : 07.71.15.19.01



Numéros Utiles

Social – Proximité

| | |
|--|----------------|
| Centre Social « La Farandole » (portage de repas, aide ménagère, ..) | 04.70.99.52.77 |
| Déchetterie Le Donjon | 04.70.31.83.82 |
| Maison des Services au Public | 04.70.99.69.89 |
| Relais Petite Enfance « Les Coccinelles » | 04.70.99.52.77 |
| Transport à la demande (sur Le Donjon) | 0800 800 966 |

Sécurité – Santé

| | |
|--|----------------|
| Gendarmerie | 17 |
| Gendarmerie (brigade Le Donjon) | 04.70.99.50.21 |
| Pompiers | 18 |
| Urgence électricité dépannage (Enedis) | 09.72.67.50.03 |

x x x x x x x

| | |
|---|----------------|
| Cabinet infirmier d'Avrilly | 06.40.31.63.15 |
| Centre hospitalier de Moulins | 04.70.35.77.77 |
| Centre hospitalier de Paray le Monial | 03.85.81.80.00 |
| Centre hospitalier de Roanne (Service des urgences) | 04.77.44.31.10 |
| Centre anti poison de Lyon | 04.72.11.69.11 |
| Médecins de garde (à partir de 19h, week-end et jours fériés) | 04.70.48.57.87 |
| Pharmacies de garde | 0825 742 030 |
| SAMU | 15 |
| Urgences (depuis un mobile) | 112 |

Administrations

| | |
|--|----------------|
| Centre des Finances Publiques à Yzeure | 04.70.48.29.00 |
| Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire | 04.70.45.00.99 |
| Conseil Départemental de l'Allier | 04.70.34.40.03 |
| Préfecture de Moulins | 04.70.48.30.00 |
| Sous Préfecture de Vichy | 04.70.30.13.50 |
| Trésorerie de Lapalisse | 04.70.99.01.14 |

Votre Mairie est ouverte

Le Mardi de 9H à 12h

Le Vendredi de 13h30 à 16h30

Téléphone 04 70 55 30 21

Email : mairie.avrilly03@gmail.com

Site internet : www.avrilly.interco-abl.fr

Facebook : facebook.com/mairiedavrilly

D 210

~~AVRILLY~~

